

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la Fête nationale du 14 juillet 2000, l'effort consenti par les armées et la gendarmerie au cours des mois passés, la création d'une armée d'intervention européenne et la professionnalisation de l'armée, Paris le 13 juillet 2000.

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Ministre de la Défense,
Messieurs les Officiers Généraux,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir, naturellement, comme presque chaque année, que j'ai reçu l'invitation du ministre de la Défense à venir partager avec vous ces quelques instants et je voudrais l'en remercier chaleureusement.

Le chef des armées ne peut qu'être sensible à l'ambiance particulière, à la fois -je l'ai noté- joyeuse et fervente, de cette veille de 14 Juillet où la tradition prévoit cette réunion à l'Hôtel de Brienne. Elle témoigne du sens donné par les Français aussi aux célébrations de la fête nationale. Le 14 juillet, occasion de réjouissances collectives, est d'abord le rappel et le symbole de l'adhésion de notre pays aux valeurs de la République. C'est aussi, depuis plus d'un siècle, le rendez-vous traditionnel de la nation et de son armée.

Cette année, la présence de très nombreux maires, venus de toutes les régions de France pour assister au défilé, renforcera, s'il en était besoin, l'image très forte du soutien que les élus et le peuple français apportent à celles et à ceux qui ont en charge la défense de la patrie et la sécurité des Français.

Par ailleurs, et je m'en réjouis, la participation d'unités de plusieurs pays de l'Union européenne à ces cérémonies marquera, au début de la Présidence française, notre volonté commune de construire l'Europe de la défense. Il était normal que la solidarité entre Européens, vécue chaque jour en ex-Yougoslavie, en Afrique et au Timor, s'exprime également, dans un autre cadre, sur les Champs-Élysées. Et je salue ici, ce soir, leur présence parmi nous.

Mais c'est d'abord aux officiers et aux sous-officiers français que s'adresse mon propos.

En premier lieu, je tiens à remercier et à féliciter les armées et la gendarmerie pour l'effort considérable qu'elles ont consenti au profit de la communauté nationale au cours de ces derniers mois. La lutte contre les conséquences de la tempête et la pollution de nos côtes a mobilisé, dans des conditions de travail pénibles, très pénibles et contraignantes, des effectifs importants prélevés sur toutes les unités. Les Français le savent et ils vous en sont reconnaissants.

Je sais que ce surcroît d'activités intervenait au moment le plus difficile, alors que l'institution militaire devait relever simultanément les grands défis qui conditionnent son avenir.

Il lui faut, en effet, dans le même temps, achever la professionnalisation et la réforme des armées, construire l'Europe de la défense et tirer toutes les leçons du bilan fait par les armées

des opérations du Kosovo.

Nous n'y parviendrons qu'au prix d'une forte détermination. Je sais qu'elle habite les principaux responsables civils et militaires de ce ministère.

Mais les objectifs ne seront pas atteints si la France ne consent pas les efforts nécessaires pour en garantir le succès.

Au Conseil européen de Nice, à la fin de cette année, la France, comme chacun de ses partenaires, définira la contribution qu'elle serait prête à apporter à une force d'intervention européenne.

Il dépend de nous que l'engagement que nous prendrons soit à la hauteur du rôle que la France veut jouer dans la construction européenne.

C'est tout l'enjeu de la future loi de programmation.

Nous devons enfin porter une attention particulière à la condition militaire.

On peut exiger beaucoup d'une armée professionnelle. Nos unités font preuve d'un dévouement et d'une disponibilité exemplaires. Mais la contrepartie légitime de ces exigences doit être la garantie d'un niveau de vie et de conditions de travail qui maintiennent l'attractivité de la carrière militaire. Il en va de la réussite ou de l'échec de la professionnalisation.

L'armée doit évoluer au rythme de la société civile, et les charges et les contraintes inhérentes à l'état militaire doivent trouver leur juste compensation.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite à toutes et à tous une bonne fête nationale. Et je saisis cette occasion de rencontre avec des représentants de toutes les armées et de la gendarmerie pour vous dire ma confiance, mon estime et mon amitié.

Je vous remercie.